

6/ Les enfants qui se comportent mal peuvent perdre des droits :

- *Vrai*
- *Faux*
- *Parfois*

7/ Dans les pays riches tous les droits de l'enfant sont respectés ?

- *Vrai*
- *Faux*

8/ Laquelle de ces phrases est vraie ?

- *Aucun adulte n'a le droit de frapper un enfant*
- *Seuls les parents sont autorisés à frapper un enfant lorsque celui-ci se comporte mal*

9/ Un enfant a le droit de donner son avis sur des sujets qui le concernent :

- *Vrai*
- *Faux*

10/ Quel est le droit de l'enfant le plus important selon toi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Semaine des

DROITS DE L'ENFANT

18 au 23
Novembre 2024



Thématique :

Comment protéger les enfants des dangers liés à l'utilisation *des écrans* et des réseaux sociaux tout en leur permettant de développer une utilisation responsable et bénéfique des outils et plateformes.

EDITO :

Comme chaque année, la ville de Stains organise le forum des droits de l'enfant, un moment d'information et de valorisation des différents droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Cette année, le forum des droits de l'enfant sera l'occasion d'aborder différents thèmes qui concernent le quotidien de nos enfants, qu'il s'agisse de l'éducation, de la citoyenneté, de la santé ou des loisirs. Un focus particulier sera réalisé sur une question d'actualité, celle de l'exposition aux écrans, dont nous savons qu'ils ont un impact sur nos enfants, notamment sur leurs capacités d'apprentissage.

La ville de Stains a toujours revendiqué son attachement fort à la politique éducative, qui est l'un des 3 axes phares de notre mandat. Attachés à des valeurs de solidarité, d'entraide et souhaitant soutenir l'épanouissement individuel et collectif, nous accordons une importance toute particulière au public jeune, car nous savons que les bases d'une vie adulte et citoyenne saine et apaisée, se construisent lors des jeunes années.

Parce qu'investir massivement dans la politique éducative, c'est investir pour un avenir que nous espérons plus juste et solidaire pour toutes et tous, vous pouvez compter sur notre détermination pour accompagner au mieux les enfants et les jeunes stanois.



Azzédine TAÏBI

Maire de Stains,
Conseiller départemental



Mathieu DEFREL

Adjoint au maire, délégué à la réussite éducative - éducation

PROGRAMME :

Lundi 18 novembre

- Ateliers sur les centres de loisirs en direction des écoles. Divers ateliers autour de la thématique seront proposés aux enfants de 5 à 12 ans.

Mardi 19 novembre

- Ateliers sur les centres de loisirs en direction des écoles.
- Elections du Conseil Municipal des Enfants au sein des écoles élémentaires.

Mercredi 20 novembre

- Grand jeu inter-centres de loisirs autour des droits de l'enfant (enfants âgés de 5 à 12 ans)

Jeudi 21 novembre

- Ateliers sur les centres de loisirs en direction des écoles.

Vendredi 22 novembre

- Ateliers sur les centres de loisirs en direction des écoles.

À partir de 18h au sein de l'auditorium du conservatoire :

- Cérémonie pour les enfants du CME. Nous vous attendons nombreux pour féliciter les enfants nouvellement élus et seront remercier les enfants en fin de mandat.

Tous les enfants sont les bienvenus!

Samedi 23 novembre

De 14h à 18h : Forum des droits de l'enfant au Gymnase Léo Lagrange

Divers ateliers et animations tous publics seront proposés par les services municipaux et les partenaires (enfance, petite enfance, sports, santé, ludothèque, partenaires, associations.)

- **Un espace Enfance** : maquillage, activités créatives et sportives, photobooth, sculpteur de ballons, exposition des productions effectuées par les enfants tout au long de la semaine,...
- **Un espace petite enfance**: activités de motricité (parcours de gym, circuit vélo, basketball et football, ainsi que des jeux de quilles,...)

- 2 spectacles de sensibilisation animés par une compagnie de clowns

- Public âgé de 6 à 12 ans : 14h

- Public âgé de 2 à 5 ans : 16h

17h: Un tirage au sort sera organisé pour déterminer les 3 gagnants du quiz.

Chaque enfant est invité à déposer son quiz dans l'urne installée au sein du forum avant 16h.



Le quiz doit être déposé dans l'urne installée au sein du gymnase Léo Lagrange le samedi 23 novembre avant 16H.

1/CIDE est l'acronyme de :

2/En quelle année l'ONU a-t-il adopté la CIDE :

3/Qui est protégé par la CIDE ?

4/Laquelle des phrases suivantes est correcte ?

- Certains droits sont plus importants que d'autres
- Les premiers droits sont plus importants que les derniers
- Tous les droits ont la même importance

5/Lequel des droits ci-dessous n'est pas un droit inscrit dans la CIDE ?

- Le droit de me coucher à l'heure que je veux
- Le droit d'être entendu et pris au sérieux
- Le droit de jouer et de se reposer